

COMMUNICATION

27/06/90

Nouvelle attaque contre le directeur de la musique à Radio-France

Claude Samuel et les compositeurs

Le directeur de la musique à Radio-France, contesté depuis sa nomination par Jean Maheu à la direction des orchestres et des services musicaux (*le Monde* daté 15-16 avril), vient d'être attaqué sur un terrain inattendu : celui de sa politique de commandes à des auteurs vivants.

Ancien directeur artistique des Festivals de musique contemporaine de Royan et de La Rochelle, fondateur du Centre Acanthes (consacré à la confrontation de jeunes stagiaires avec des compositeurs vivants), Claude Samuel se voit désormais accusé, dans une circulaire du Syndicat national des auteurs et des compositeurs, de « bloquer toute future création » dans la « maison ronde ». Il entraverait « l'écoulement des commandes précédentes (engagées avant son arrivée) parce qu'elles ne

correspondent pas, aujourd'hui, à son choix personnel ».

Claude Samuel rétorque en faisant remarquer que le responsable des commandes est toujours le compositeur Charles Chaynes, que le budget de ce service n'a en rien été amputé et que l'énoncé des œuvres achevées ou en instance d'achèvement pour 1991 montre assez qu'aucune esthétique ou école n'a été favorisée (leur liste comprend des auteurs aussi dissemblables qu'Aperghis et Bleuse, Bancquart et Malec, Mache et Condé).

« Stupéfaits » de ce « procès d'intention », cinquante-trois compositeurs ou personnalités du spectacle ont signé une motion de solidarité avec Claude Samuel. On y remarque les noms de Daniel Barenboïm, Pierre Boulez, Henri Dutilleux, Michel Guy, Pierre Henry, György Ligeti, Olivier Messiaen, Luis de Pablo, Michel Portal, Daniel Toscan du Plantier et Iannis Xenakis.

An. R.

Pierre Boulez quitte l'IRCAM

Pierre Boulez, qui dirigeait depuis 1974, date de sa fondation, l'IRCAM (Institut de recherche et de coordination acoustique-musique), quittera ses fonctions à partir du 1^{er} janvier 1992. Il sera remplacé par Laurent Bayle, entré à l'IRCAM comme directeur artistique en 1986 et devenu en 1990 directeur-adjoint. Ancien administrateur de l'Atelier lyrique du Rhin à Colmar, Laurent Bayle, né le 30 juin 1951, avait fondé en 1982 et dirigé jusqu'en 1986 le festival Musica de Strasbourg. Pierre Boulez, qui est âgé de soixante-six ans, conservera la présidence de l'Ensemble inter-contemporain, qu'il a créé en même temps que l'IRCAM.

Les élus et les exclus

par Anne Rey

Que sera l'IRCAM sans Pierre Boulez? C'est autour de lui, pour lui, que l'Institut de recherche et de coordination acoustique-musique fut créé par le président Pompidou, à l'ombre de Beaubourg, en 1974. Et les premiers objectifs assignés à cette institution présentée comme unique au monde reposent sur les préoccupations personnelles du compositeur : désir de contrôle du matériau utilisé dans la composition, depuis le son instrumental ou synthétique jusqu'à l'accoustique du lieu de diffusion; ambition d'amener la création musicale à la rigueur d'une activité scientifique; volonté de savoir encore et toujours « ce que l'on fait ».

L'édification de l'IRCAM, ou plutôt son enfouissement sous la dalle de Beaubourg, provoqua la déflagration souhaitée. Pierre Boulez s'était longtemps tenu écarté de la vie musicale française. Au faite de sa carrière de chef d'orchestre, il n'avait cessé de faire pleuvoir des anathèmes sur ce qui se passait à Paris et sur les frilosités de notre politique musicale.

Quand vint la constitution de la première équipe de l'IRCAM, il y eut les élus - Jean-Claude Risset pour la recherche en informatique, Vinco Globocar pour le lien avec l'instrumental, Gerald Bennett pour l'interdisciplinarité, Luciano Berio pour le rayonnement international - et les exclus.

De jeunes compositeurs comme Jean-Claude Eloy, qui avait grandi dans l'enseignement de Boulez, comprirent mal leur mise à l'écart; d'autres, œuvrant hors de l'orthodoxie boulezienne, ressentirent douloureusement qu'un si bel outil leur échappe; d'autres enfin comme les membres du Groupe de recherches musicales, réunis autour de François

Bayle, s'employèrent à rappeler que le rôle de leur institution n'avait, après tout, pas été négligeable en matière d'investigation du son, ceci dès l'après-guerre.

Décus ou trop occupés ailleurs, les élus de la première génération déclarèrent bientôt forfait. Les polémiques se calmèrent sans jamais s'apaiser tout à fait. Et l'histoire de l'IRCAM devint celle, plus banale, d'une institution renouvelant ses équipes périodiquement et s'adaptant peu à peu à son environnement. Beaucoup de compositeurs, aux esthétiques les plus variées, reçurent des commandes de l'IRCAM et vinrent composer dans les studios, avec l'aide des informaticiens maison. Beaucoup trop d'informaticiens, pas assez de vrais créateurs? Le reproche n'a jamais cessé d'être adressé à l'institut, comme celui de « balayer trop large » dans ses recherches et de les mener trop rarement à terme, sous forme de communications.

Les plus méchantes langues disent aussi que, de l'IRCAM, n'était, en tout et pour tout, sortie qu'une œuvre digne de ce nom : *Répons*, de Pierre Boulez lui-même. Et voici que Pierre Boulez quitte l'IRCAM! Le plus étonnant est moins, finalement, son départ - ne rattrapera-t-il pas le temps de composer? - que son remplacement par un administrateur. Depuis son arrivée à l'IRCAM, Laurent Bayle s'était employé à améliorer la communication intérieure et extérieure de l'institut en créant notamment une revue, *Inharmoniques*, lisible par les non-spécialistes. Mais que l'IRCAM cesse d'être dirigé par un compositeur, par un créateur, montre tout le chemin vers l'institutionnel parcouru depuis 1974. Il est vrai qu'un homme comme Boulez n'a, par définition, pas de successeur.